



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 3417

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à l'annonce médiatique faite par son prédécesseur le 11 avril 2002 de l'installation d'une commission pédagogique nationale de la première année des études de santé, demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées de lui préciser les perspectives et les échéances des travaux de cette commission pédagogique dans le contexte de l'actuelle rentrée universitaire.

Texte de la réponse

La commission pédagogique nationale de la première année des études de santé a été instituée par l'arrêté ministériel du 10 avril 2002. Installée le 23 mai 2002, confortée dans sa mission par le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, qui lui ont demandé de remettre son rapport dès 2003, la commission a poursuivi ses travaux tout au long de l'année universitaire 2002/2003. Lors de la réunion d'installation, le président de cette commission, le professeur Debouzie, a présenté les grands axes inspirant la réflexion qui lui était confiée dans la perspective de la mise en place d'une première année de formation commune aux professions de santé. Il s'agissait notamment de définir les professions concernées, les programmes d'enseignement, les méthodes pédagogiques, les possibilités de passerelles et de deuxième chance, les moyens financiers nécessaires et d'identifier les questions réglementaires à traiter. Après une année de travail, cette commission vient de remettre son rapport le 24 septembre 2003. Le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées et le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche feront connaître, dans les prochaines semaines, après analyse et consultation, les orientations qu'ils retiennent.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3417

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3332

Réponse publiée le : 20 octobre 2003, page 8053